

- 3ème séance -

Par rapport à la proposition définissant la linguistique uniquement dans sa relation au langage, on voit, après l'étude schématique faite sur la langue (au sens d'une langue donnée) qu'il faut introduire une proposition restrictive, puisque l'objet d'étude de la linguistique ne peut être que la relation langage - langues.

Le langage a toujours été un domaine quelque peu évité: c'est en l'écartant comme trop complexe que SAUSSURE a posé le concept de langue; mais pour un certain nombre de gens, la redécouverte du langage à partir d'une formation structuraliste assez étroite a été extrêmement importante. En ce qui concerne l'activité de langage, il faut réfléchir sur deux points fondamentaux :

- la métaphore : il faut considérer qu'il y a des glissements métaphoriques sans arrêt. On doit pouvoir rendre compte de la production et de la reconnaissance d'énoncés de telle manière qu'on puisse prendre en compte dans une première étape l'activité métaphorique autrement que comme une espèce d'ajout. En effet, on ne peut considérer qu'il y aurait une partie de l'activité ou du domaine qui serait un noyau de règles programmées et que, là-dessus, viendraient s'ajouter les fioritures rhétoriques;
- le malentendu : de même, on ne peut considérer qu'on a, à priori, une sorte de théorie de l'erreur car cela reviendrait à dire que la production ou la reconnaissance d'énoncés peut être assimilée à la communication informative claire et que si, à un certain moment, la communication ne se fait pas, c'est pour des raisons triviales telles que bruit, accent, etc. Ceux-ci peuvent certes jouer dans certains cas, mais, les prendre en compte indépendamment reviendrait à passer à côté de tout ce qui est exactement l'activité de langage avec tous ses ajustements d'un énonciateur à l'autre.

On ne peut donc pas se satisfaire, sauf pour une étape très provisoire (et sachant que, là encore, c'est une métaphore), d'assimiler ce qui se passe chez des sujets à un ordinateur (la boîte noire avec un "input" et un "output") parce que de toute façon il faut alors réfléchir sur ce que c'est que "input": est-ce que ce sont des notions déjà codées mais alors, qu'est-ce que cette notion de code? Il est vrai que les langues sont aussi des codes, mais un codage se présente comme une correspondance et il faut savoir ce qu'on a et ce qui est en correspondance avec quoi. Dans certains cas, cette façon de voir peut être une simulation raisonnable et pour certains problèmes, on peut momentanément ou définitivement ne pas pouvoir mieux faire. Mais, avec la métaphore, il arrive un moment où elle s'impose comme étant dans une relation analogique à l'objet qu'on étudie et on arrive à attribuer à l'objet, à partir de la métaphore, des propriétés qui n'existent : pas (c'est un phénomène bien connu dans le domaine méthodologique et épistémologique).

C'est aussi la métaphore qui va faire que, par le biais de la linguistique, on va avoir tendance à effectuer le glissement vers l'ethnologie (voir LEVI-STRAUSS), l'anthropologie culturelle, la psychanalyse, l'activité littéraire, la sémiologie du cinéma, c'est-à-dire tout un ensemble d'études qui se regroupent sous le terme de sémiologie ou sémiotique ou linguistique du texte. Mais, il faut considérer que certains domaines, comme l'activité littéraire, ne peuvent pas être considérés comme une activité scientifique au sens où une activité scientifique doit avoir des règles de discours et d'opérations explicites, vérifiables, falsifiables éventuellement. Ces domaines sont des activités culturelles, mais pas de la linguistique.

Dans un discours à objectif scientifique, il doit y avoir un effort cumulatif, il faut pouvoir comparer, progresser à partir de quelque chose et éventuellement montrer que la procédure est une procédure erronée...

Il est vrai qu'à travers la littérature et à partir d'une certaine formation technique et théorique, on peut effectivement tirer davantage de la lecture. Mais, l'objectif qu'on

s'est fixé ici est une activité qui permet l'analyse et éventuellement l'explication au sens profond à savoir faire une théorie générale de la production et de la reconnaissance.

Cette discussion entre linguistes et littéraires existe depuis très longtemps (voir "Un linguistique devant la critique littéraire", conférence de Clermont-Ferrand, 1971): On peut dire qu'il n'existe pratiquement pas de littéraires qui ne soient pris, beaucoup plus fortement que le linguiste, dans une institution universitaire, celle de l'explication de texte et de la dissertation (en ce qui concerne du moins le système français) qui joue un rôle fondamental et l'activité d'analyse littéraire sera toujours de ce fait une activité biaisée.

Ce qui peut apporter des informations (s'articulant d'ailleurs plus au domaine de la psycholinguistique qu'à celui de la linguistique), ce sont des expériences utilisant la technique des blancs ou des textes masqués, alors que pour le littéraire universitaire, l'essentiel reste malgré tout la résonance esthétique: on explique pourquoi, étant organisé de la sorte, le texte produit tel effet. On obtient alors un texte qui est une forme de langue (langue de description, à la limite forme de métalangue) qui va épouser le texte (considéré comme langue-objet) mais qui, suivant les effets qu'on veut mettre en évidence, utilisera une terminologie soit musicale, soit picturale... On peut d'un autre côté, effectivement, faire une analyse phonématique des textes sans utiliser une métalangue empruntée. On peut voir à ce propos les études sur la métaphore de Yvan FONAGY, phonéticien psychologue, parues chez Mouton: étude sur la relation qui existe entre l'activité pulsionnelle, entendue au sens psychanalytique, et l'appareil phonatoire. Ces travaux dégagent une composante indépendante, mais ils deviennent très vite des travaux analytiques, sorte de spécialisation maximale.

Les textes littéraires permettent parfois aussi la compréhension de certaines techniques d'écriture, de certaines théories, par exemple "la Modification" de BUTOR pour la théorie de l'énonciation. On peut alors se demander si la condition même d'existence des théories linguistiques n'est pas liée à l'existence des textes littéraires. D'un autre côté, des travaux tels

que ceux de P. KIPARSKY et S. ANDERSON sur la métrique et la morpho-phonémique et, la littérature, ou une certaine littérature, apportent-ils de vraies critiques à la linguistique? La démarche adoptée ici est une démarche "qui n'exclut pas"; on peut, parfois, arriver à un point où on ne peut plus rendre compte des phénomènes parce qu'on s'articule à un autre domaine alors qu'il y a eu à un moment des formulations qui n'ont pas tenu compte de certains phénomènes. Il est certain qu'il n'existe pas de communauté sans production littéraire, orale, écrite, mythique, sous forme de contes, etc. et il serait insensé de ne pas en tenir compte. Mais, cette production, la linguistique ne peut que la ramener à sa problématique; c'est-à-dire que, par exemple, elle cherchera, dans les langues, quelles sont les tournures qui commencent les contes : ces observations seront très précieuses pour une théorie des tournures locatives. On va trouver dans ce domaine des choses très variées, du genre :

"il était et il n'était pas" en majorcais,

"il s'était que il était" en espagnol, où apparaît un "être" réfléchi (voir aussi p.218).

De même, lorsqu'on utilise le texte de BUTOR pour travailler sur l'énonciation, on l'utilise comme on utilise un reportage à la radio.

D'un autre côté, si on considère toute l'activité romanesque, tout un ensemble de problèmes va apparaître mais, suivant l'ordre de problème considéré, ceux-ci pourront ne pas être plus éclairant que *"Jean, sa mobylette, y a les freins qui déconnent"*.

Le problème est donc de savoir si l'on doit considérer le texte littéraire en tant que tel et à partir de considérations générales ou dans son irréductibilité, et dans ce cas, il faudra tenir compte de facteurs extrêmement complexes que le linguiste ne contrôle pas; ou alors, on peut faire de l'anthropologie historique et là, la linguistique ne joue qu'un certain rôle puisqu'il faut bien se dire que les procédures changent selon le versant où on se trouve.

Donc, pour appréhender la relation langage - langues nous avons du texte (les énoncés des langues) et des représentations. Ici, pour des raisons de commodité, on sera souvent amené à passer par des exemples français.

On sait qu'un texte est lui-même le produit d'une activité symbolique. Il renvoie donc à des opérations de représentation. Il faut donc, par des opérations métalinguistiques, représenter ce qui apparaît comme opératoire, fondamental ou pertinent; c'est-à-dire, qu'en se plaçant dans une perspective de simulation, il faudra extraire ce qui fonde de façon pertinente une relation analogique à l'objet qu'on essaie de décrire.

Quand on construit un modèle (pas au sens strict d'une Théorie des Modèles), on est amené à repérer et à choisir un certain nombre de propriétés que l'on considère comme jouant un rôle important dans le fait observé. Ces propriétés de relation doivent pouvoir se retrouver dans la construction métalinguistique. Mais, il faut bien voir qu'aucune représentation n'est véritablement innocente et qu'elle risque d'être nocive si on ne sait ce qu'on fait. Il faut savoir de quel problème on traite, ne pas glisser d'un problème à l'autre, savoir et pouvoir expliquer pourquoi on prend telle décision technique. Cette exigence métalinguistique a pour conséquence qu'on va travailler avec des logiciens, c'est-à-dire des spécialistes de logique mathématique.

La logique peut être entendue en deux sens, d'une part c'est la science de la démonstrabilité et, d'autre part, c'est une discipline qui s'occupe des enchaînements des conduites humaines, au sens où on parle d'une logique de l'action (cf. les travaux de J.B. GRIZE qui a refusé d'établir une coupure entre les deux et a travaillé notamment sur l'implication naturelle). Il est important de travailler avec cette vérification constante.

Quand on parle sur des langues, on s'entend souvent de façon approximative ce qui est souvent insuffisant. L'exigence métalinguistique est une discipline extrêmement difficile à tenir mais qui permet de voir combien les problèmes se lient, c'est-à-dire quels sont les problèmes qui doivent être résolus pour pouvoir en aborder et en résoudre d'autres.

Ce n'est pas le cas, par exemple, lorsqu'on s'occupe de la description d'une langue qui n'a jamais été décrite, car là, à travers le repérage des régularités, on construit peu à peu un système phonologique, en s'aidant de la syntaxe... et ainsi s'organise la représentation vers laquelle on doit tendre qui est toujours passible de contrôle (par les énoncés qu'on soumet aux autres) puisque le but est de pouvoir reproduire du texte.

Après cette première étape importante qu'est la représentation, on va, par des manipulations, mettre des textes en relation et pouvoir ainsi dégager des catégories grammaticales. Catégorie grammaticale n'est pas entendu ici au sens où CHOMSKY l'utilise, c'est-à-dire classes syntaxiques (classe qui est définie par une règle syntaxique), ni au sens de partie de discours, terme utilisé dans une certaine tradition, mais catégorie est pris au sens où en grec, cela signifie prédiquer et on réservera donc le terme de catégorie grammaticale pour représenter une certaine opération de prédication, par exemple quantification, voix, nombre, modalisation...

On peut montrer qu'une catégorie est un domaine qui se définit en tant qu'être métalinguistique, par une correspondance entre d'un côté \mathcal{E} qui représente, dans la convention que je donne en général, le non-linguistique (domaine du bouclé) (v. p.151) et, d'un autre côté, E (domaine du droit) qui représente le linguistique; d'où le schéma dissymétrique de correspondance:



La flèche ne veut pas dire que c'est une règle de réécriture, ni que chaque fois qu'on a quelque chose dans le domaine du linguistique on a quelque chose dans le domaine du non-linguistique et inversement; c'est-à-dire qu'on aurait toujours, par exemple, "mâle" d'un côté et "masculin" de l'autre, ou que la passivation existerait dans l'extralinguistique (le non-linguistique).

Il s'agit donc là d'un domaine qu'on peut définir mais qui nécessite un saut par rapport à "classe syntaxique" et qui repose sur un certain nombre de propositions théoriques; c'est-à-dire qu'on ne pourra définir "nom", ni par une distribution, ni par quelque chose du type: "un nom, c'est ce qui..." car on ne peut pas généraliser partir de ce genre de définition.

Pour certaines catégories qui sont en général de fausses catégories, on peut quelquefois avoir le sentiment qu'on travaille au même niveau que les classes syntaxiques, par exemple dans le cas du genre. Mais, dès qu'on tombe sur des problèmes où sont en cause des opérations telles que la quantification, l'orientation du prédicat, ou des problèmes tournant autour de passif, moyen ("middle verbs" en américain mais rapport lointain avec le "moyen" du grec ou avec le "déponent" du latin), actif..., on est obligé d'avoir un certain nombre de propositions théoriques, c'est-à-dire qu'à partir d'un certain nombre de termes considérés comme primitifs on construit la catégorie. C'est ainsi qu'on devra construire les catégories de l'aspect, de la modalité, de la diathèse, de la quantification... et il faudra alors se contraindre à cette rigueur métalinguistique sans laquelle on risque de dire n'importe quoi.

Mais, il est bien évident que si on est un spécialiste d'une langue ou d'un domaine, on peut ne pas s'intéresser à tous ces problèmes : on ne peut tout faire à la fois. Pourtant, lorsqu'on théorise cet objet (la relation langues-langage), il serait très utile (pour certains points) de savoir comment les enfants chinois, laotiens... acquièrent leur langue entre 2 et 4 ans, parce qu'en travaillant trop souvent sur du français ou de l'anglais, on risque toujours d'avoir une construction théorique biaisée par la langue ou les langues sur lesquelles on réfléchit.

C'est pourquoi on ne peut généraliser qu'à partir d'études très sérieuses sur des langues dont la relation avec le français ou l'anglais est assez tenue : le japonais, le chinois, le malgache, les langues africaines... Ceci concerne le niveau de la représentation des marques, des opérations de langage dans les langues.

Au niveau des opérations elles-mêmes, le problème de la généralisation se pose différemment. Les opérations sont des relations, et lorsque les sémanticiens générativistes ont posé comme axiome de base arg. arg. préd. (argument, argument, prédicat), c'était déjà un progrès par rapport à "NP - VP", parce qu'ils posaient qu'on avait affaire à une relation et que s'il y a un niveau à partir duquel on peut généraliser, c'est celui où on pose que dans toute langue quelle qu'elle soit, on a affaire à une relation prédicative.

Dans une étape suivante, le problème est alors de savoir quelle forme prend cette relation, cela peut être SN - SV ou autre chose. Si on saute des étapes de cette façon-là, il risque d'arriver que des spécialistes de langue, par exemple un spécialiste des langues finougriennes (voir les travaux de A. SAUVAGEOT), se trouvent devant certains phénomènes syntaxiques qui ne se plient pas à ce cadre.

Il faut donc construire des systèmes contrôlables et suffisamment explicites pour que le spécialiste d'un domaine ayant assez de formation théorique puisse dans certain cas émettre des critiques à partir des observations qu'il fait et dans un discours tel que le théoricien puisse comprendre qu'il y a là une remarque importante. Il ne faut pas non plus que l'activité théorique devienne une pure spéculation, il faut que le théoricien ait le respect des observations. Ces quelques principes sont encore très peu respectés mais c'est probablement ce vers quoi tendra la linguistique; par exemple, sur la côte ouest des Etats-Unis, il y a d'excellentes recherches qui sont menées de façon très précise par des chercheurs qui ont à la fois une bonne formation et le respect des observations (voir bibliographie).

Après le texte et les représentations, on opère un retour au texte, puisque une formule doit nous donner les règles de reproduction (synthèse dans la spirale au palier suivant), c'est-à-dire qu'on a d'un côté un corpus avec lequel il faut opérer et d'un autre côté, un corpus induit par des manipulations, soit sur son propre discours quand on se fabrique des phrases selon toutes les règles de variations, soit en posant des questions à autrui. Ce faisant on tombe ici sur un point fondamental qui est à l'origine de la notion de transformation chez HARRIS, c'est la notion de famille paraphrastique.

L'opération de paraphrase a un statut particulièrement important. On ne peut pas, pour l'instant, délimiter de façon très précise ce qu'est une famille paraphrastique. On dit simplement qu'on a affaire à des énoncés entre lesquels on va intuitivement établir une relation de paraphrase; par exemple, entre:

"Jean vient de finir son devoir" et

"Il y a Jean qui vient de finir son devoir".

On établit ensuite des classes d'équivalences. Les énoncés seront déclarés équivalents modulo quelque chose. Par exemple, va-t-on considérer qu'on a une relation de paraphrase entre : *"Est-ce que Jean a fini son devoir?"* et

"Jean a fini son devoir" ?

Dans une première étape, la réponse sera "oui" quitte à poser ensuite que, dans les modulations, certaines vont faire effectuer un saut et d'autres pas. Par exemple, entre :

"Il y a Jean qui ..." et

"Jean a... "

il n'y a pas de rupture. Alors, que dans :

"Est-ce que Jean a... "

"Jean a... "

"Jean n'a pas..."

il y a une rupture.

On considère donc que tous ces énoncés sont en relation de paraphrase, c'est-à-dire qu'on pose qu'on a des énoncés qui sont dérivés d'un même schéma et il faudra voir s'il y a une régularité non seulement dans les dérivations mais aussi dans les

opérations qui sont des modulations sur les dérivations : l'interrogation, la négation... Le problème est alors de savoir si : on a un énoncé E_1 qui servira d'énoncé primaire et par rapport auquel on dérivera $E_2, E_3, \dots, E_i, E_j \dots$

si on a des énoncés tels que n'importe quel énoncé pourrait être considéré comme primaire,

ou bien, si on a un énoncé ou méta-énoncé E_0 à partir duquel on va dériver:

- soit un énoncé primaire à partir duquel on dérivera les autres;
- soit quelque énoncé que ce soit à partir de ce méta-énoncé.

On procédera ainsi langue par langue en considérant chaque fois qu'on le pourra qu'il n'y a pas à établir de différence entre les langues, c'est-à-dire que la traduction est un cas particulier de paraphrase avec un certain nombre de problèmes spécifiques.

Par exemple, si on considère le problème des tournures locatives en français, il est évident qu'une fois qu'on aura rendu compte de :

"Les fantômes n'existent qu'en Ecosse"

"Il existe des fantômes en Ecosse"

"Il se trouve des fantômes en Ecosse"

"Le livre se trouve sur la table"

"Il y a un livre sur la table"

"Le livre appartient à Paul"

"Paul possède le livre"

et qu'ensuite, travaillant par exemple sur l'anglais et sur des problèmes dont on peut montrer que ce sont des problèmes congruants (c'est-à-dire équivalents modulo quelque chose), on aboutit toujours à des schémas de dérivation et des règles qui d'une façon générale sont contradictoires ou pratiquement toujours disjoints avec les schémas et les règles qu'on a posés pour le français, on dira alors que quelque chose ne va pas et il faudra recommencer.

Ce que j'ai fait sur les tournures locatives est valable jusqu'à maintenant pour de nombreuses langues (sauf certains cas que l'on rencontre et dont on ne peut rien dire); ce que j'ai fait sur les exclamatives est aussi normalement généralisable.

La démarche doit, en effet, permettre de généraliser, et la construction doit alors être faite de façon à ce que les spécialistes puissent confirmer ou infirmer, sinon la théorie n'est pas falsifiable et on ne peut rien dire ; elle doit permettre en même temps de délimiter ce qui n'est pas généralisable ; ce point est, bien sûr, soumis aux critiques et au Temps.